

LE JOUR, 1947
15 Septembre 1947

SUR L'UNION DOUANIÈRE EN EUROPE

Un pas mesurable vient d'être fait vers l'union douanière européenne. La route est longue certes et les obstacles ne se comptent pas. Les travaux seront donc laborieux et lents et il n'est guère permis d'espérer un résultat positif qu'à travers d'innombrables vicissitudes. Mais, maintenant, après l'idée, c'est l'entreprise qui est en marche.

Des invitations ont été lancées où la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, déjà en union douanière « régionale » sont à l'honneur. Les bonnes dispositions, le bon esprit ne sont pas partout égaux en Europe et ceux qui répondront à l'appel ne seront qu'une partie de ceux que l'on convie. Il faudra pendant un temps parler du petit nombre des élus.

Pour des raisons politiques évidentes, l'Europe orientale se montrera, en plus d'une capitale, craintive, réservée ou hostile. Mais la chaîne des pays favorables va quand même de la France à la Turquie comprise et c'est une chaîne qui, par-dessus l'Adriatique, par la Grèce, pourrait être ininterrompue.

L'effort sera long. Il aboutira après des controverses et des chocs. S'il n'aboutissait pas, ce serait le malheur de l'Europe et la fin de sa gloire. Ce serait le triomphe du primaire sur le philosophe, ce serait la victoire des intérêts locaux et de l'individualisme sur la civilisation et sur l'humanité.

Car, il est temps que les hommes puissent, aussi nombreux que possible, échanger les marchandises comme les idées, sans douaniers, sans police, sans entraves. L'Europe crève d'être devenue ce navire à cloisons étanches qui s'est interdit la circulation de l'air libre et du sang, sous prétexte de se garantir contre le naufrage, et qui s'est livrée follement à des contraintes acrobatiques. L'union douanière européenne est un acte de raison ; c'est pour cela qu'à la fin elle se fera. Les Européens qui y consentiront cesseront définitivement d'être, même à l'état virtuel, des ennemis, des frères ennemis ; pour s'être mis à la besogne en vue de réaliser cette œuvre maîtresse, il a fallu qu'ils fussent à quelques millimètres de l'abîme.

Il faut rappeler que l'union douanière, malgré le préjugé contraire, ne veut pas dire la confusion politique. De nos jours on sait qu'elle permet mieux qu'un régime intransigeant, aux libertés nationales et internationales de fleurir. Elle a pour elle d'être conforme à la nature des choses, aux nécessités de la vie. Et il sera toujours possible évidemment aux membres d'une union douanière d'en sortir si par malheur elle menaçait le droit politique et social, si elle offensait gravement la justice.

Car le but final de tout est certainement l'épanouissement de la paix.